

Entretien avec Yves Langevin*

*Astrophysicien, président de la conférence des présidents de sections du CNRS. Propos recueillis par Michel Pinault.

Yves Langevin, pourquoi avez-vous publié cette lettre (voir ci-contre), comme président de la conférence des présidents de sections du CNRS ?

Il s'agissait d'un message d'alerte. Le programme de Nicolas Sarkozy, puis la lettre de mission (adressée au CNRS ?) comportaient des objectifs très précis qui remettaient en cause les principes de fonctionnement de la recherche publique en France. Depuis le mois de juin, les rumeurs les plus diverses (voire contradictoires) circulaient (et continuent à circuler) dans la presse sur l'avenir des organismes de recherche, La lettre de Gilles Bloch, directeur de la DGRI (direction générale de la recherche et de l'innovation au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche), envoyée à la direction du CNRS le 6 octobre 2007, a permis de mieux cerner les contours des mesures qui se préparent dans l'opacité la plus totale.

Son objet était de retirer de l'ordre du jour du conseil scientifique du CNRS le vote pour avis sur le « Plan stratégique », indispensable avant son adoption au conseil d'administration. Il avait été élaboré depuis septembre 2005 tout d'abord à tous les niveaux du comité national (sections, conseils de département, conseil scientifique, avec un vote sur le corps du texte le 22 juin) puis avait fait l'objet d'une navette avec la DGRI de juillet à septembre. On trouve dans les motifs de ce report la confirmation qu'un plan de transfert massif de la tutelle des unités mixtes Universités – organismes de recherche vers une tutelle unique universitaire est effectivement en cours.

Ce changement de tutelle n'est pas neutre. Il s'inscrit dans un contexte de mise sous contrôle politique de l'ensemble du dispositif de recherche depuis trois ans :

- mise en place, en 2005, de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), à laquelle ont été attribuée la totalité des moyens nouveaux (moins importants qu'annoncés d'ailleurs). Cette ANR est pour l'essentiel (75%) consacrée à des projets d'une durée maximum de 3 ans sur les axes prioritaires définis par le gouvernement. Elle n'a pas de conseil scientifique, et son conseil est constitué pour moitié (8) de représentants directs des cabinets ministériels. Il y a également 4 représentants « sociétaux » (en fait issus du monde industriel) et 4 scientifiques à qualités.

- mise en place, en 2007, de l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES), également entièrement nommée par le ministère, avec un exécutif de quatre membres (président, directeurs des trois sections) qui décide de tout.

Dans ce contexte, les organismes de recherche dérangent, car ils constituaient (et constituent encore) le principal vecteur permettant à la communauté scientifique elle-même d'intervenir sur la prospective et les choix stratégiques via les différents conseils consultatifs.

Le transfert des UMR aux universités (unités mixtes de recherche, liant le CNRS et les universités) vide de fait de toute substance les organismes de recherche, réduits au rôle d'agences de moyens en personnels (le terme n'est pas neutre : une agence de moyen, contrairement à un opérateur de recherche, n'a pas de politique scientifique ; elle est chargée de mettre en œuvre des choix définis au niveau politique).

La lecture de l'intervention de Valérie Pécresse, ministre en charge de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, dans *Le Monde* ne fait que renforcer les inquiétudes : elle affirme sans ambiguïté, et ce dès le titre (« La recherche doit être au service de la société ») que, pour elle (et pour le président Sarkozy), la recherche c'est la recherche finalisée et il n'y a aucune place ou légitimité pour la recherche fondamentale (qui est l'une des missions explicites du CNRS). La grande majorité des ressources doit être investie dans une logique de court terme (contrats de 3 ans de l'ANR, premier « pôle » d'après Mme Pécresse). Les demandeurs doivent s'engager sur une obligation de résultats.

Nul ne conteste l'importance des enjeux sociétaux. Les chercheurs sont clairement dans la société (et non « à son service »). Cependant, cette vision de la recherche comme un distributeur automatique où on passe commande, où on met un jeton et où la cannette tombe au bout de trois ans ne peut s'appliquer tel quel que lorsqu'on en est au stade du développement technologique. Il faut, en

La lettre de Yves Langevin aux présidents de sections du CNRS

Le 10 octobre 2007

Chers collègues

Des événements très récents nous conduisent à vous communiquer l'ensemble des éléments factuels qui sont à notre disposition aujourd'hui. Ils démontrent à notre avis qu'une mutation profonde de la gestion de la recherche en France se prépare dans l'opacité la plus totale, et ce à très court terme.

Les nouvelles orientations gouvernementales indiquent une volonté de mettre les universités au centre du dispositif de recherche, et la question du transfert total des UMR aux universités est posée. Ces orientations apparaissent dans la lettre de mission envoyée le 5 juillet par le président de la République à la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, madame Valérie Pécresse, qui comporte en particulier le passage suivant :

« S'agissant de la recherche, vous ferez évoluer nos grands organismes de recherche vers un modèle davantage fondé sur celui d'agences de moyens finançant des projets. Vous placerez les universités au centre de l'effort de recherche, en confortant notamment leur responsabilité dans les laboratoires mixtes de recherche ».

Cette formulation laissait des marges d'interprétation, en particulier en terme de calendrier, et les insistantes rumeurs du mois de juin sur une désassociation massive et rapide des UMR avaient été qualifiées d'infondées par Madame Bréchnac. Cependant, le « démenti » de Madame Pécresse était pour le moins ambigu : « les chercheurs du CNRS resteront gérés par leur organisme ». De plus, les deux nouvelles structures présentées par la direction du CNRS au Conseil scientifique de juin (« Laboratoire de Recherche Commun », entièrement géré par le CNRS et « Équipe de Recherche Labellisée ») pouvaient être interprétées l'une comme un pré-découpage de la petite fraction d'unités qui resteraient sous le contrôle du CNRS, l'autre comme le vecteur par lequel un CNRS « agence de moyens » soutiendrait ponctuellement telle ou telle équipe dans des laboratoires universitaires.

Les épisodes récents concernant le plan stratégique du CNRS, qui aurait dû être exa-

miné pour avis au Conseil scientifique des 9 et 10 octobre, apportent des éléments extrêmement inquiétants sur les intentions de nos dirigeants. Le corps de ce document, préparé avec le concours des différents niveaux du Comité national (sections, CSD, CS), présentait une vision complète des grands enjeux scientifiques et des missions de l'organisme CNRS à l'horizon 2020. Il avait été approuvé en juin par le Conseil scientifique. Depuis cette date, la DGRI (Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation) était intervenue sur plusieurs points du texte et avait piloté une refonte complète de l'introduction, rendue disponible fin septembre, qui définissait en quelques pages les grandes orientations stratégiques de l'organisme pour les prochaines années.

Toutes les modifications effectuées allaient dans le sens d'une restriction de l'autonomie du CNRS dans sa capacité à développer des partenariats. Le rôle fondamental de l'ANR était souligné (« L'ANR offre aux acteurs de la recherche des opportunités de soutien sans précédent et le système français de recherche s'appuie de plus en plus sur cette dynamique »). En ce qui concerne l'évaluation, la formulation retenue était la suivante :

« À l'échelle des équipes de recherche, le CNRS utilisera l'évaluation faite par l'AERES pour proposer des modalités de partenariat en accord avec les objectifs stratégiques de l'organisme ».

Il est intéressant de noter que la notion même d'unité de recherche (mixte ou non) disparaissait du vocabulaire utilisé, la structuration nationale de la recherche s'effectuant par la relation directe du porteur de projet et de son équipe avec l'ANR.

Cette version largement remaniée du plan stratégique, via une procédure qui révèle le niveau réel d'autonomie du CNRS dans le contexte politique actuel, était déjà extrêmement inquiétante. Lors de l'ouverture de ses débats, lundi 9 octobre, le Conseil scientifique a été informé que son vote sur le texte définitif était reporté *sine die*, car ce point avait été retiré de l'ordre du jour du Conseil d'Administration suivant. Suite aux questions des membres du CS, certains éléments de la lettre de G. Bloch (directeur [...])

amont, laisser une part à l'initiative, à la prise de risque, à l'émergence de nouvelles thématiques, car personne ne peut prédire d'où vont venir les programmes finalisables dans 10 ou 20 ans.

Les échecs du « tout finalisé » sont connus et massifs : le « plan soleil » en France, décidé en toute hâte par V. Giscard d'Estaing, à la suite du premier choc pétrolier ou plus grave encore le « plan cancer », décidé par Nixon que les lauriers de Kennedy avec la conquête de la Lune empêchaient de dormir. En 1971, il avait donc décidé d'investir la même somme énorme, en déclarant « dans 10 ans, nous aurons vaincu le cancer ». Même si des progrès ont été faits, le retour a été plus que décevant par rapport à l'investissement. Dans les deux cas, on a mis la charrue (retombée rapide) avant les bœufs (compréhension des systèmes et des processus, indispensable pour aboutir). Même en recherche industrielle, il faut une part d'autonomie du niveau scientifique par rapport aux décideurs. C'est cela qui est remis en cause aujourd'hui.

Quelles réflexions vous inspirent les propos de Denis Kessler dans son article de *Challenges* ? (voir page 63)

La création des organismes de recherche, après la Libération, fait clairement partie (à sa place, modeste dans le contexte d'alors) de la charrette définie par Denis Kessler. Il est d'ailleurs bien modeste dans son approche. Il se réfère uniquement à la période de la Libération, alors que son propos est bien plus vaste et remonte nettement plus loin dans l'histoire : au-delà du Front populaire, c'est l'esprit des Lumières et l'héritage de la Révolution française qui est directement visé.

La droite la plus dure (celle qui a fait sa psychanalyse, selon Kessler) prône le libéralisme absolu (bien au-delà du discours d'Adam Smith). L'initiative individuelle doit être « libérée » de toute contrainte ou tutelle. Le progrès peut se déterminer par des critères globaux (« croissance ») sans se préoccuper le moins du monde des conditions de vie et des inégalités. Une société peut parfaitement se considérer comme en bonne santé alors que la grande majorité de ses membres s'enfoncent dans des difficultés croissantes. L'existence même d'un « Esprit des Lois » selon Montesquieu, d'une morale naturelle selon Rousseau, ou le concept d'hommes qui naissent « libres et égaux en droits » est, pour cette mouvance, un contresens majeur. Se référant sans doute au surhomme nietzschéen, Kessler considère comme évident que les individus supérieurs (par leur créativité pour les grands fondateurs comme Marcel Dassault, par leur naissance pour leurs héritiers) ont vocation à s'enrichir sans limites au détriment des autres. La mondialisation conduit à l'explosion des échanges, et on ne peut que se réjouir de voir des centaines de millions de personnes échapper à la pauvreté ; cependant, il y a des « dommages collatéraux » sans nombre : en Espagne ou en Italie, 50 % des jeunes de 30 ans vivent encore chez leur parents, car la précarité et les bas salaires sont leur lot (c'est la génération « 1 000 euros »), alors que la spéculation immobilière (surtout en Espagne) rend le logement inaccessible. Même si Kessler est enthousiaste, on ne peut considérer ce type d'évolution comme un progrès sans nuance par rapport à la génération du baby boom (certes honteusement privilégiée par l'histoire).

La pensée de gauche considère, au contraire, qu'une société est composée d'hommes et de femmes et que c'est l'amélioration de leur sort collectif qui doit être l'objectif prioritaire. Les outils de mesure sont plus complexes, mais des économistes « contestataires » en ont proposé un qui me paraît pertinent : il s'agit de l'évolution du revenu du foyer médian (50 % sont plus riches, 50 % le sont moins). Aux États-Unis, malgré une croissance de 4 % par an, cet indice a reculé, une fois corrigé de l'inflation, entre 2000 et 2006 : l'ensemble de la croissance a été accaparé par les 10 % les plus riches avec, sur 15 ans, un doublement de la part du gâteau attribuée aux 1% privilégiés. Je suis persuadé que même si les inégalités se sont largement creusées aussi en France, l'évolution de cet indice serait plus favorable qu'aux États-Unis.

[...] de la DGRI) exigeant ce retrait ont été rendus publics. Par cette lettre, G. Bloch considère qu'un délai est nécessaire pour « prendre en compte dans ce texte fondateur les orientations du gouvernement qui seront précisées dans les prochains mois ». Certains points sont extrêmement précis :

- partenariat avec l'enseignement supérieur : « préciser les principes sur le pilotage des unités aujourd'hui mixtes »
- « recrutement et gestion du personnel face à des universités autonomes, principes de gestion des personnels dans les unités rattachées aux universités »
- degré de globalisation des dotations d'un CNRS « agence de moyens » aux universités dans un contrat unique sous la tutelle de l'État.

La même lettre « incite à la prudence dans la mise en place des nouvelles structures », en clair les LRC et les ERL qui ne doivent plus être à l'ordre du jour.

Il nous semble que la seule interprétation possible de ces points spécifiques est une volonté de transférer aux universités la gestion de l'ensemble des unités de recherche « aujourd'hui mixtes », ce qui impose bien évidemment de « réfléchir au recrutement et à la gestion des personnels CNRS » dans ces unités nouvellement rattachées aux universités.

Ces décisions sont envisagées « dans les prochains mois », ce que confirme le retrait à la dernière minute d'un point capital de l'ordre du jour du Conseil d'administration du CNRS.

Plus grave encore, le principe même d'un plan stratégique du CNRS est remis en cause, car il devra « s'intégrer à un plan stratégique national » (défini cela va sans dire exclusivement par le ministère).

Les événements récents à l'IRD, qui s'inscrivent pleinement dans cette logique, peuvent présager de ce qui pourrait se passer dans les prochains mois au CNRS ou dans les autres EPST. Toutes les unités mixtes IRD - Université sont aujourd'hui sous la seule tutelle des universités partenaires.

Le nouveau paysage de la recherche tel qu'il se dessine s'oppose de front à l'ensemble des principes défendus par le Comité national :
- disparition de toute notion de collégialité

et de représentativité dans l'évaluation avec l'AERES

- remise en cause de la logique « opérateurs de recherche – unités – équipes » au profit d'une relation directe entre les porteurs de projet et agences de moyens (avec une position dominante de l'ANR), alors que le financement sur projet ne devrait avoir qu'un rôle complémentaire. Les premières victimes : la pluridisciplinarité et la prise de risques, principaux vecteurs d'émergence de nouvelles thématiques et plus généralement l'objectif de progression des connaissances dans tous les domaines - dirigisme en terme de dotations via une ANR sous le contrôle étroit du gouvernement, sans équivalent dans les autres pays développés.

Il est important de noter que les deuxième et troisième points concernent tout autant les universités que les EPST, le pilotage de la politique de recherche par le gouvernement sur des bases sociétales ne leur laissant qu'une autonomie de façade (sauf bien entendu pour les charges).

Lorsque des faits graves étaient les intentions, il ne s'agit plus de faire partager des inquiétudes, mais de diffuser un message d'alerte. Nous vous suggérons de le relayer au sein de votre unité et de votre thématique. Il n'est pas admissible que les 26 000 agents CNRS puissent être confrontés dans quelques mois à un changement de tutelle sans la moindre concertation préalable. L'écran de fumée sur les intentions gouvernementales doit impérativement être dissipé. Si ces intentions se confirment, le Comité national ne pourra assister en spectateur passif au démantèlement de fait des organismes de recherche publique et prendra toutes les mesures qui relèvent de ses compétences pour s'y opposer.

Au nom du bureau de la Conférence des présidents du Comité national,
Yves Langevin

Un éditorial de Denis Kessler dans le magazine *Challenges*, 4 octobre 2007

Adieu 1945, raccrochons notre pays au monde !

Les deux approches devraient s'équilibrer, car l'histoire nous rappelle les dégâts commis au nom d'une approche idéologique (qu'elle soit socialisante ou ultralibérale). En reprenant la formule, certes rabâchée, de Marx l'histoire ne se répète pas, elle bégaie : Kessler pourrait reprendre à l'identique le « Enrichissez-vous » de Guizot, prélude au paroxysme libéral du Second Empire, qui inspire aujourd'hui un nouveau Napoléon-le-petit. La montée des déséquilibres internes et externes nous conduit à la Première Guerre mondiale et à la crise de 1929. Le cycle suivant, vilipendé par Kessler, qui s'achève avec les réformes d'après-guerre en Europe, commence avec le New Deal, constat de l'incapacité du marché à s'autoréguler. Le cycle actuel part lui aussi des États-Unis, avec la « révolution conservatrice » de Reagan. C'est, je crois, Warren Buffet qui l'a résumé en une formule choc : « aux États-Unis, les riches mènent – et gagnent – la lutte des classes ». Le prochain retournement se dessine aux États-Unis, car la *middle class* se rend de plus en plus compte qu'elle ne bénéficie pas de la croissance alors que la privatisation des services essentiels (santé, éducation) fait peser sur elle des charges en augmentation rapide. Ce retournement sera, de toutes manières, imposé par ce grand enjeu du XXI^e siècle que va constituer l'environnement. L'instinct de préservation devrait imposer un renforcement des mécanismes de régulation, malgré les combats d'arrière garde des fossiles de la révolution conservatrice comme G.W. Bush. Ce n'est donc vraiment pas le moment de laisser le balancier repartir en butée.

Comment présenteriez-vous, aujourd'hui, l'action de votre grand-père lorsqu'il était directeur du CNRS, à la Libération ? En quoi cet héritage vous semble-t-il devoir être défendu actuellement ?

L'action de Frédéric Joliot-Curie se situe clairement aux antipodes de la démarche de Kessler. Dans la lignée de Diderot, il opposait au « tout économique » la valeur essentielle que représente, pour une société développée, le progrès des connaissances. La très grande majorité de la communauté scientifique partage ce point de vue. La recherche publique est le vecteur privilégié d'une telle démarche et ce depuis la fondation de la bibliothèque d'Alexandrie par les Lagides, ou, plus près de nous, la fondation de l'Observatoire de Paris par Louis XIV. Cette institution a mis en place dès le début du XVIII^e siècle (toujours les Lumières ... !) les premières campagnes relevant de la science « lourde », avec la mesure du méridien terrestre (expéditions au Pérou et en Laponie) ou la détermination de la vitesse de la lumière, pour laquelle on ne pouvait mettre en avant des objectifs économiques directs. Le système métrique, aujourd'hui système international, n'est pas un « produit » (même s'il a largement contribué aux échanges et à la croissance), il constitue cependant l'une des plus importantes contributions de la France au monde moderne.

Le groupe dont Frédéric Joliot-Curie faisait partie, animé au début des années trente par Jean Perrin avec l'appui de Marie Curie, avait constaté l'incapacité du système universitaire de l'époque à appréhender les enjeux de la science moderne, car il était encore dominé par la démarche mandarinale. À titre d'exemple, le titulaire de LA chaire de physique à l'université de Paris était consulté pour toutes les nominations de professeurs dans la discipline. La caisse nationale de la recherche scientifique puis le CNRS ont été fondés pour donner un cadre et une légitimité à une recherche non finalisée avec une autonomie du niveau scientifique par rapport au niveau politique. Comme je l'ai indiqué dans ma première réponse, c'est très exactement l'enjeu du « détricotage » à la Kessler envisagé actuellement, qui vise à mettre en place une recherche entièrement finalisée et, à moyen terme, stérile. Je me sens donc en parfaite continuité (à mon modeste niveau) avec l'action des générations précédentes.

La situation a évolué dans les universités avec la croissance rapide du système, dans les années 1960-1970, et la remise en cause du pouvoir mandarinal en 1968. C'est un élément essentiel qui permet d'envisager une évolution progressive du

Le modèle social français est le pur produit du Conseil national de la Résistance. Un compromis entre gaullistes et communistes. Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie.

Les annonces successives de différentes réformes par le gouvernement peuvent donner une impression de patchwork, tant elles paraissent variées, d'importance inégale, et de portées diverses : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale, paritarisme...

À y regarder de plus près, on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux. La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance !

À l'époque se forge un pacte politique entre les gaullistes et les communistes. Ce programme est un compromis qui a permis aux premiers que la France ne devienne pas une démocratie populaire, et aux seconds d'obtenir des avancées - toujours qualifiées d'« historiques » - et de cristalliser dans des codes ou des statuts des positions politiques acquises.

Ce compromis, forgé à une période très chaude et particulière de notre histoire contemporaine (où les chars russes étaient à deux étapes du Tour de France, comme aurait dit le Général), se traduit par la création des caisses de Sécurité sociale, le statut de la fonction publique, l'importance du secteur public productif et la consécration des grandes entreprises françaises qui viennent d'être nationalisées, le conventionnement du marché du travail, la représentativité syndicale, les régimes complémentaires de retraite, etc.

Cette « architecture » singulière a tenu tant bien que mal pendant plus d'un demi-siècle. Elle a même été renforcée en 1981, à contresens de l'histoire, par le programme commun. Pourtant, elle est à l'évidence complètement dépassée, inefficace, datée. Elle ne permet plus à notre pays de s'adapter aux nouvelles exigences économiques, sociales, internationales. Elle se traduit par un décrochage de notre nation par rapport à pratiquement tous ses partenaires.

Le problème de notre pays est qu'il sanctifie ses institutions, qu'il leur donne une vocation éternelle, qu'il les « tabouise » en quelque sorte. Si bien que lorsqu'elles existent, quiconque essaie de les réformer apparaît comme animé d'une intention diabolique. Et nombreux sont ceux qui s'érigent en gardien des temples sacrés, qui en tirent leur légitimité et leur position économique, sociale et politique. Et ceux qui s'attaquent à ces institutions d'après guerre apparaissent sacrilèges.

Il aura fallu attendre la chute du mur de Berlin, la quasi-disparition du parti communiste, la relégation de la CGT dans quelques places fortes, l'essoufflement asthmatique du Parti socialiste comme conditions nécessaires pour que l'on puisse envisager l'aggiornamento qui s'annonce.

Mais cela ne suffisait pas. Il fallait aussi que le débat interne au sein du monde gaulliste soit tranché, et que ceux qui croyaient pouvoir continuer à rafistoler sans cesse un modèle usé, devenu inadapté, laissent place à une nouvelle génération d'entrepreneurs politiques et sociaux. Désavouer les pères fondateurs n'est pas un problème qu'en psychanalyse.

par Denis Kessler
Challenges - 4 octobre 2007

système avec un rôle plus grand des universités (la situation est de ce point de vue dramatique en Italie, par exemple). Cependant, on ne peut, pour de nombreuses années encore, se passer de l'outil EPST (établissements publics à caractère scientifique et technologique) comme vecteur d'autonomie de la démarche scientifique une fois le niveau de ressources défini par le champ politique.

Comment analysez-vous la mobilisation de chercheurs depuis la naissance de Sauvons la recherche ? Ses qualités, comme ses limites ? Dans quelle mesure y voyez-vous une composante de ce qu'on appelle le « mouvement social » ?

La mobilisation des chercheurs a obéi à des logiques différentes lors des trois crises les plus récentes qui ont secoué la communauté scientifique, car les enjeux n'étaient pas les mêmes.

En 1995, la situation était claire : il y avait crise économique et Alain Juppé disait aux chercheurs qu'il avait les poches vides et d'autres priorités. La définition de l'effort que la communauté nationale peut consacrer à la recherche relève clairement du champ politique. L'objectif était donc de démontrer qu'il s'agissait d'un contresens y compris au niveau économique. La constatation par l'ensemble des économistes de la corrélation entre l'effort de recherche et de formation supérieure et la croissance (modèle « finlandais ») a amené la droite, plus que réticente au départ (voir les réactions aux premiers « États Généraux de la Recherche » organisés par J.-P. Chevènement, en 1982), à se rallier à ce qui allait devenir la démarche de Lisbonne : viser la « société la plus avancée du monde ».

En 2002-2003, nous étions confrontés à un discours déjà totalement dominé par Lisbonne (« la recherche, priorité nationale », « passage à 3 % du PIB, en 2007 ») alors que le gouvernement Raffarin baissait par 15 % et par 20 % chaque année les crédits et les postes. J'avais dit à Claudie Haigneré, alors ministre de la Recherche : « Rendez-nous Juppé ! ». Plus on se rapprochait des niveaux de décision, plus l'exaspération était totale face à ce double discours qui ne permettait plus le débat d'idées : comment demander de mettre la recherche en priorité alors que le gouvernement l'écrit à longueurs de colonnes ? « Sauvons la Recherche » a été créée par des chercheurs extrêmement confirmés pour obliger le gouvernement à sortir de cette contradiction. L'acte fort qu'a constitué la démission collective de 2/3 des directeurs d'unités démontre à quel point ce sont les structures de recherche elles mêmes qui ont exigé une mise en cohérence des paroles et des actes. Le succès de ce combat doit évidemment beaucoup à l'apport des dizaines de milliers de signatures et de manifestants.

Aujourd'hui, la situation est encore différente. Contrairement à 2002-2003, il y a croissance des moyens (moindre qu'affichée, mais réelle : les 150 M supplémentaires pour l'ANR en 2008 ne sont pas directement ponctionnés sur les EPST ou les Universités). Cependant, F. Fillon avait clairement indiqué lorsqu'il était ministre de l'Éducation Nationale et de la Recherche qu'il y avait un prix à payer : l'alignement sur les priorités à court terme définies par le gouvernement, dont l'ANR est le vecteur privilégié. Le débat est donc aujourd'hui explicitement idéologique, entre ceux qui considèrent que la recherche est partie intégrante de la culture (objectif de progrès des connaissances, les retombées sociétales en découlant de manière non programmable) et ceux qui considèrent que la recherche doit avoir comme seul objectif les retombées à court terme (recherche finalisée). Il n'est pas évident pour SLR, comme pour le SNCS (syndicat national des chercheurs scientifiques) ou le SNEsup (syndicat national de l'enseignement supérieur) d'adapter leurs moyens d'intervention à ce nouvel enjeu.

Ce débat rejoint les grands clivages des mouvements sociaux : faut-il privilégier l'efficacité économique à court terme ou une vision à plus long terme, multi-critères et « humaniste », au sens fort : l'Europe (plutôt que la France, car c'est de plus en plus la bonne échelle d'analyse) ne peut être considérée comme étant sur la bonne voie si la grande majorité des Européens.